

Le Burundi s'éclipse aux Nations unies

La Presse, 29 juillet 2016 Le Burundi a causé la surprise aujourd'hui à Genève en ne se présentant pas aux audiences du Comité contre la torture des Nations unies, où il était attendu pour une deuxième et dernière journée. Apparemment, c'est sans précédent, a confié à La Presse Carina Tertsakian, responsable du Burundi à l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch qui est sur place.

Il y a déjà eu quelques cas où des gouvernements [convoqués] ne se sont pas du tout présentés, a-t-elle expliqué mais ce n'est pas le cas pour le Burundi car hier, la délégation burundaise était présente. La délégation burundaise menée par la ministre de la Justice Aimée Laurentine Kanyana, avait essuyé hier des questions dures, très précises et pointues de la part des membres du Comité, selon Mme Tertsakian, qui a qualifié la séance de très musclée. Dans une lettre lue par le secrétaire du Comité, Patrice Gillibert, la délégation burundaise a expliqué son absence notamment par le fait que le Comité avait soulevé des questions qui n'avaient pas été soumises à l'avance et avait besoin de temps pour apporter des réponses et des preuves, qualifiant l'exercice de contre-productif. Le porte-parole du président du Burundi, Willy Nyamitwe, qui se trouve en ce moment au Québec, a indiqué à La Presse être en contact avec la délégation burundaise à Genève et affirmé qu'il réagirait plus tard. Bujumbura comparait depuis hier devant le Comité contre la torture des Nations unies dans le cadre d'un examen spécial, une mesure rare. Le Comité n'a utilisé cette procédure qu'à deux reprises par le passé - pour Israël en 1997 et pour la Syrie en 2012, a expliqué l'organisation dans un communiqué, précisant y avoir recours en raison d'informations sur la détérioration de la situation des droits de l'homme dans le pays. JEAN-THOMAS L'VEILLÉ